



VISION DU PATRIMOINE 2027

Préserver, enrichir, transmettre

En 2027, le patrimoine de Québec sera plus que jamais une source d'identité, de fierté et de créativité. Tous contribueront à mieux le connaître, à le préserver, à le valoriser et à le transmettre de façon réfléchie, dynamique et originale.

Devant le rôle croissant qu'elle joue dans la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine, Québec innove et se dote d'un cadre de gestion renouvelé adoptant une approche transversale, permettant de décloisonner le patrimoine en inscrivant celui-ci dans la vision du développement de la ville.

Le patrimoine génère un solide sentiment identitaire; il est porteur d'un riche potentiel créatif qui stimule la vitalité, la qualité de vie et la prospérité de notre ville.

ENGAGEMENTS

- Considérer le patrimoine dans l'ensemble des actions de la Ville
- Encourager la créativité et l'innovation, tout en préservant l'esprit du lieu

- Faire rayonner Québec par le développement et la diffusion de son expertise
- Inscrire le patrimoine dans le quotidien de chaque citoyen
- Favoriser la participation citoyenne
- Être à l'affût et s'inspirer des meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs
- Éviter la banalisation des paysages et favoriser l'excellence en architecture, en urbanisme et en design urbain
- Soutenir les propriétaires dans le maintien de leurs bâtiments patrimoniaux
- Maintenir et accroître le leadership de Québec en matière de patrimoine, en collaboration avec les organismes et partenaires privés et publics



DÉFINITION DU PATRIMOINE

Reflet de notre identité, le patrimoine se définit comme l'ensemble des biens matériels et immatériels, d'ordre naturel ou culturel, hérités du passé et façonnés par le quotidien, que l'on reconnaît, protège, conserve, met en valeur, s'approprie, transmet et continue à enrichir.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

L'écosystème patrimonial de Québec soutient plus de 6400 emplois de qualité et contribue à près de 400 M\$ à l'économie régionale.



AXES

1. Le Vieux-Québec, patrimoine mondial de l'UNESCO

2. La concertation et la collaboration

3. Le développement des connaissances

4. La valorisation et la diffusion

5. La préservation des richesses patrimoniales

6. La création et l'innovation au service du développement

7. Les jeunes et la relève

8. Le patrimoine religieux

OBJECTIFS

Préserver et mettre en valeur un Vieux-Québec vivant et habité, capable de répondre aux besoins de la population qui y réside.

Favoriser la collaboration entre les acteurs en patrimoine afin de créer une plus grande synergie.

Enrichir et rendre accessibles les connaissances en impliquant les citoyens et les experts.

Faire connaître le patrimoine comme une ressource, un élément fondamental à la qualité de vie et à l'identité collective.

Concilier la protection et la mise en valeur du patrimoine avec l'évolution de la ville et les transformations urbaines.

Encourager et soutenir des projets de qualité par des initiatives audacieuses.

Rendre le patrimoine attrayant pour les jeunes et assurer une relève qualifiée.

Encourager l'entretien des édifices et accompagner la prise en charge et la reconversion des églises et ensembles conventuels.